|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/6/23 |
| ORIGINAL : anglais  |
| DATE : 12 septembre 2018  |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Sixième session**

**Genève, 15 – 19 octobre 2018**

Proposition relative à la création d’une nouvelle tâche consistant à actualiser les normes existantes de l’OMPI concernant la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et sur la situation juridique

*Document établi par le Secrétariat*

## Introduction

1. La délégation de la Fédération de Russie a présenté pour examen à la sixième session du Comité des normes de l’OMPI (CWS) une proposition relative à la création d’une tâche consistant à actualiser les normes existantes de l’OMPI concernant la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et sur la situation juridique. La proposition figure en annexe au présent document.
2. La délégation de la Fédération de Russie propose :
	1. de créer une nouvelle tâche relative à l’examen des normes ST.6, ST.8, ST.10, ST.11, ST.11, ST.15, ST.17, ST.18, ST.63 et ST.81 de l’OMPI, qui concernent la publication d’informations sur les droits de propriété intellectuelle et la situation juridique et
	2. d’étendre la norme ST.96 de l’OMPI en y ajoutant des fiches de style XSLT (eXtensible Stylesheet Language Transformation) types pour harmoniser le traitement des données XML.
3. Dans leurs réponses à l’enquête concernant l’utilisation des normes de l’OMPI, les offices de propriété intellectuelle ont indiqué ne pas utiliser certaines normes de l’OMPI car les recommandations qu’elles contiennent sont obsolètes. Au regard des réponses fournies, le CWS a décidé de transférer plusieurs normes de l’OMPI dans les Archives (voir les paragraphes 13 à 18 du document CWS/5/22).
4. À la réunion tenue à Moscou en mai 2018, les membres de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP ont brièvement fait part de leurs données d’expérience en matière de représentation des données ST.96 aux fins de leur publication.
5. *Le CWS est invité*
	1. *à prendre note de la proposition formulée par la délégation de la Fédération de Russie, qui figure en annexe,*
	2. *à se prononcer sur l’opportunité de créer une nouvelle tâche décrite comme suit : “Examen des normes ST.6, ST.8, ST.10; ST.11, ST.15; ST.17, ST.18, ST.63, et ST.81 de l’OMPI, attendu que les documents relatifs à la propriété intellectuelle sont publiés par voie électronique, et proposition de modifications le cas échéant”, comme indiqué au paragraphe 2 et en annexe,*
	3. *à créer une équipe d’experts à cet effet et à en désigner le responsable,*
	4. *à demander au Secrétariat de publier une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à nommer leur expert au sein de ladite équipe d’experts,*
	5. *à demander à la même équipe d’experts de fournir à la septième session du comité un rapport intermédiaire sur l’état d’avancement de ses travaux et*
	6. *à tenir compte de la nécessité d’intégrer des fiches de style XSLT types à la norme ST.96 et à examiner les avantages qui pourraient en découler, et à demander à l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP de concevoir des fiches de style XSLT types et de les incorporer à la norme ST.96, comme indiqué au paragraphe 4.*

[L’annexe suit]